

Question orale de Jonathan de Patoul, Député bruxellois DéFI à Mme Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente en charge de la Promotion de la Santé, des Familles, du Budget et de la Fonction publique.

Concerne : mesures de prévention contre la consommation excessive de sucre et ses méfaits en Région de Bruxelles-Capitale

Madame la Ministre Présidente,

Je me permets de revenir sur une question vous ayant été adressée, à l'époque, concernant la prévention de la consommation de sucre et ses effets néfastes au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans cette perspective, nous aimerions connaître les actions mises en œuvre depuis la dernière interrogation, en tenant compte des préoccupations exprimées précédemment.

Les effets du sucre sur la santé, en particulier ceux des sucres ajoutés et des boissons sucrées, font l'objet d'un effrayant consensus au sein de la communauté scientifique. Des études indépendantes de l'industrie agroalimentaire démontrent, nous le savons, une corrélation significative entre une consommation élevée de sucre, notamment de sodas sucrés, et des problèmes tels que la prise de poids, le risque de goutte, les problèmes cardiovasculaires, des troubles métaboliques, des carences nutritionnelles et des caries dentaires.

L'Organisation mondiale de la santé, depuis les années 1980, adresse des recommandations visant à réduire la consommation de sucre, avec une recommandation de maintenir la consommation de sucres libres (sucres ajoutés, miel, sirops, jus de fruits) à moins de 10 % de l'apport calorique quotidien, et idéalement à moins de 5 %. Des études, telles que celle menée par la cohorte EPIC, ont par ailleurs démontré que la consommation quotidienne d'une canette de soda accroît d'environ 20 % le risque de diabète de type 2.

Les impacts négatifs de la consommation de boissons sucrées sur la santé sont également soulignés, notamment en relation avec l'obésité. Une étude de cohorte NutriNet-Santé conclut même que les boissons sucrées sont associées à un risque accru de cancer, y compris le cancer du sein.

Par ailleurs, le rapport d'expertise 2016 de l'ANSES indique que des apports élevés en fructose, d'environ 80 g/jour, peuvent entraîner une diminution de la sensibilité du foie à l'insuline, favorisant le risque de diabète.

La prévention par l'éducation est la mesure la plus développée, mais qui ne semble à ce jour, hélas, pas pouvoir contrebalancer les effets de la publicité et d'une large diffusion des sucres cachés.

En considération de ces éléments, nous souhaiterions connaître les mesures spécifiques mises en œuvre par votre département depuis notre dernière requête. Comment ces mesures visent-elles à sensibiliser la population bruxelloise aux risques liés à la consommation excessive de sucre et des boissons sucrées ? Quels sont les résultats attendus en termes de prévention et de promotion de la santé ?

Nous vous prions de bien vouloir partager les informations les plus récentes et pertinentes en votre possession.

D'avance, merci pour vos réponses.



Jonathan de Patoul
Le 29 janvier 2024